PD-ABE-841
79634

TABLE OF CONTENTS
TABLE DE MATIERES

Project Grant Agreement
Accord de Don pour le Projet

		Page
Article 1: The Agreement		1
Article 1: L'Accord		1
Article 2: The Project		1
Article 2: Le Projet		1
SECTION 2.1	Definition of Project	1
SECTION 2.1	Définition du Projet	1
SECTION 2.2	Incremental Nature of Project	2
SECTION 2.2	Financement par Tranches Successive	2
Article 3: Financing		2
Article 3: Financement		2
SECTION 3.1	The Grant	2
SECTION 3.1	Le Don	2
SECTION 3.2	Grantee Resources for the Project	3
SECTION 3.2	Ressources du Bénéficiaire pour l'Exécution du Projet	3
SECTION 3.3	Project Assistance Completion Date	3
SECTION 3.3	Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet	3
Article 4: Conditions Precedent to Disbursement		4
Article 4: Conditions Préalables aux Déboursements		4
SECTION 4.1	First Disbursement	4
SECTION 4.1	Premier Déboursement	4
SECTION 4.2	Additional Disbursements	4
SECTION 4.2	Déboursement Supplémentaire	4
SECTION 4.3	Notification	5
SECTION 4.3	Notification	5
SECTION 4.4	Terminal Dates for Conditions Precedent	5
SECTION 4.4	Date Limite de l'Accomplissement des Conditions Préalables	5
Article 5: Special Covenants		5
Article 5: Conventions Particulières		5
SECTION 5.1	Project Evaluation	5
SECTION 5.1	Evaluation du Projet	5
SECTION 5.2	Subproject Selection	6
SECTION 5.2	Sélection des Sous-Projets	6

USAID LIBRARY
RABAT - MOROCCO

SECTION 5.3 Counterpart Responsibilities 6
SECTION 5.3 Résponsables Homologues 6

SECTION 5.4 Policy Reform 6
SECTION 5.4 Réforme de la Politique Economique 6

Article 6: Procurement Source 6
Article 6: Source d'Achats 6

SECTION 6.1 Foreign Exchange Costs 6
SECTION 6.1 Coûts en Devises 6

SECTION 6.2 Local Currency Costs 7
SECTION 6.2 Coûts en Monnaie Locale 7

Article 7: Disbursements 7
Article 7: Déboursements 7

SECTION 7.1 Disbursement for Foreign Exchange Costs 7
SECTION 7.1 Déboursements Destinés au Financement des Coûts en Devises 7

SECTION 7.2 Disbursement for Local Currency Costs 8
SECTION 7.2 Déboursement pour le Financement des Coûts en Monnaie Locale 8

SECTION 7.3 Other Forms of Disbursement 9
SECTION 7.3 Autres Formes de Déboursement 9

SECTION 7.4 Rate of Exchange 9
SECTION 7.4 Taux de Change 9

Article 8: Miscellaneous 9
Article 8: Divers 9

SECTION 8.1 Communications 9
SECTION 8.1 Communications 9

SECTION 8.2 Representatives 10
SECTION 8.2 Représentants 1.

SECTION 8.3 Standard Provisions Annex 10
SECTION 8.3 Annexe sur les Dispositions-Types du Don pour le Projet 10

SECTION 8.4 Language of Agreement 10
SECTION 8.4 Libellé de l'Accord 10

ANNEX I: Amplified Project Description
ANNEX 1: Expose Elargi du Projet

ANNEX II: Standard Provisions Annex
ANNEX II: Annexe sur les Dispositions-Types du Don pour le Projet

.2

A.I.D. Project No. 608-0191

PROJECT GRANT AGREEMENT AUG 31 1985

Dated August 30, 1985

Between

The Kingdom of Morocco ("Grantee")

And

The United States of America, acting through the Agency for International Development (A.I.D.).

Whereas the Grantee is engaged in major economic policy reforms designed to orient its economy towards market forces and to encourage private sector development; and

Whereas A.I.D. is fully supportive of the Grantee's efforts in developing and implementing such reforms; and

Whereas the Grantee has requested A.I.D. assistance in support of its reform efforts and A.I.D. has agreed to provide funding for a series of mutually agreed upon subprojects which will have as their major focus increasing the Grantee's institutional capabilities to develop and implement such economic policy reforms;

NOW THEREFORE, the Parties agree as follows:

Article 1: The Agreement

The purpose of this Agreement is to set out the understandings of the parties named above ("Parties") with respect to the undertaking by the Grantee of the Project described below, and with respect to the financing of the Project by the Parties.

Article 2: The Project

SECTION 2.1. Definition of Project.

PROJET A.I.D. No. 608-0191

ACCORD DE DON POUR LE PROJET

En date du 30 Aout 1985

ENTRE

LE ROYAUME DU MAROC (le Bénéficiaire)

ET

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, agissant par l'intermédiaire de l'Agence pour le Développement International (A.I.D.)

ATTENDU QUE le Bénéficiaire a entrepris des réformes de grande importance dans sa politique économique afin d'orienter l'économie du pays sur les forces du marché et e'ecourager le développement du secteur privé; et

ATTENDU QUE l'A.I.D. est en complet accord avec les efforts du Bénéficiaire pour élaborer ces réformes et les mettre en oeuvre; et

ATTENDU QUE LE Bénéficiaire a demandé une assistance de l'A.I.D. à l'appui de ses efforts de réforme et que l'A.I.D. a accepté de fournir un financement pour une série de sous-projets sur lesquels les deux parties se seront mises d'accord et qui visent principalement à accroître les moyens des institutions du Bénéficiaire pour élaborer ces réformes et les mettre en oeuvre; et

IL A ETE DECIDE d'un commun accord entre les Parties CE QUI SUIT:

ARTICLE 1: L'ACCORD

L'objet du présent Accord est de fixer les conditions que doivent remplir les parties désignées ci-dessus ("Les Parties") quant à l'exécution et au financement du Projet décrit ci-dessous.

ARTICLE 2: LE PROJET

SECTION 2.1. Définition Du Projet

3

The Project, which is further described in Annex I, will consist of a number of separate subprojects which have as their goal to support the Grantee's economic policy reform and structural adjustment efforts toward a more market-oriented economic system and as their purpose the strengthening of the capacity of the Grantee to carry out economic policy development and appraisal. Annex I, attached, amplifies the above definition of the Project. Elements of the amplified description stated in Annex I may be changed by written agreement of the authorized representatives of the Parties named in Section 8.2, without formal amendment of this Agreement.

SECTION 2.2. Incremental Nature of Project.

(a) A.I.D.'s contribution to the Project will be provided in increments, the initial one being made available in accordance with Section 3.1 of this Agreement. Subsequent increments will be subject to availability of funds to A.I.D. for this purpose, and to the mutual agreement of the Parties, at the time of a subsequent increment, to proceed. It is anticipated that subject to the above A.I.D.'s contribution to the project will be $8,600,000. Of this amount $75,000 has been granted to the Grantee under a separate agreement.

(b) Within the overall Project Assistance Completion Date stated in this Agreement, A.I.D., based upon consultation with the Grantee, may specify in Project Implementation Letters appropriate time periods for the utilization of funds granted by A.I.D. under an individual increment of assistance.

Article 3: Financing

SECTION 3.1. The Grant.

Le Projet dont une description plus détaillée figure à l'Annexe I, consistera en un certain nombre de sous-projets séparés dont le but est d'apporter un soutien à la réforme de la politique économique et aux ajustements structurels pour orienter plus nettement son économie sur le jeu des forces du marché, et dont l'objectif est de renforcer les moyens du Bénéficiaire pour procéder à l'élaboration et à l'évaluation des politiques economiques. L'Annexe 1, ci-jointe, précise les termes du Projet. Dans les limites de la définition du Projet, les éléments de la description amplifiée donnée à l'Annexe 1 peuvent être changés par accord écrit des représentants autorisés des Parties nommés à la Section 8.2 sans avenant formel au présent Accord.

SECTION 2.2. Financement par Tranches Successives

a) L'A.I.D. fournira sa contribution au Projet par tranches successives, la première ayant lieu conformément aux termes de la Section 3.1 du présent Accord. Les tranches suivantes se feront sous réserve que l'A.I.D. dispose de fonds à cet effet et qu'il y ait, au moment de chaque tranche successive, accord mutuel des Parties pour continuer. Sous réserve de ce qui précède, l'A.I.D. prévoit que le montant total de sa contribution au Projet sera de 8.600.000 de dollars américains, dont 75.000$ ont été donnés au Bénéficiaire dans le cadre d'un accord séparé.

b) Dans la période allant jusqu'à la date d'Achèvement de l'Assistance au Projet énoncée dans le présent Accord, l'A.I.D., après consultation avec le Bénéficiaire, peut préciser dans les Lettres d'Exécution du Projet les périodes appropriées pour l'utilisation des fonds par l'A.I.D. au titre de chaque tranche d'assistance.

ARTICLE 3: FINANCEMENT

SECTION 3.1. Le Don

4

To assist the Grantee to meet the costs of carrying out the Project, A.I.D. pursuant to the Foreign Assistance Act of 1961, as amended, agrees to grant the Grantee under the terms of this Agreement not to exceed Nine Hundred Ninety Five Thousand United States ("U.S.") Dollars ($ 995,000) ("Grant"). The Grant may be used to finance foreign exchange costs, as defined in Section 6.1, and local currency costs, as defined in Section 6.2, of goods and services required for the Project.

SECTION 3.2. Grantee Resources for the Project.

(a) The Grantee agrees to provide or cause to be provided for the Project all funds, in addition to the Grant, and all other resources required to carry out the Project effectively and in a timely manner.

(b) The resources provided by Grantee for the Project will be not less than the equivalent of twenty-five percent of total project costs, on a subproject by subproject basis, including costs borne on an "in-kind" basis.

SECTION 3.3. Project Assistance Completion Date.

(a) The "Project Assistance Completion Date" (PACD), which is September 30, 1990, or such other date as the Parties may agree to in writing, is the date by which the Parties estimate that all services financed under the Grant will have been performed and all goods financed under the Grant will have been furnished for the Project as contemplated in this Agreement.

(b) Except as A.I.D. may otherwise agree in writing, A.I.D. will not issue or approve documentation which would authorize disbursement of the Grant for services performed subsequent to the

Pour aider le Bénéficiaire à financer les côuts de l'exécution du Projet, l'A.I.D. conformément à la loi de 1961 sur l'Aide Etrangère, telle qu'amendée, convient d'accorder au Bénéficiaire, aux termes du présent Accord, un montant qui ne dépasse pas Neuf Cent Quatrevingt-Quinze de dollars américains (995.000 $) (le "Don"). Ce Don peut être utilisé pour financer les coûts en devises comme défini à la Section 6.1 et en monnaie locale (DH) comme défini à la Section 6.2, des biens et des services nécessaires à l'exécution du Projet.

SECTION 3.2. Ressources du Bénéficiaire pour l'Exécution du Projet

a) Le Bénéficiaire convient de fournir ou de faire fournir pour l'exécution du Projet tous les fonds, outre le Don, et toutes les autres ressources requises pour exécuter efficacement et en temps utile le Projet.

b) Les ressources fournies par le Bénéficiaire pour le Projet ne seront pas inférieures à l'équivalent de vingt-cinq pour cent du coût total du projet, chaque sous-projet etant considéré séparément, y compris le coût des apports "en nature."

SECTION 3.3. Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet

a) La Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet (DAAP) à savoir le 30 Septembre 1990, ou toute autre date dont les parties peuvent convenir par écrit, est la date à laquelle les Parties estiment que tous les services financés au titre du Don auront été exécutés et que tous les biens financés au titre du Don auront été fournis pour l'exécution du Projet comme le prévoit le présent Accord.

b) A moins qu'elle n'en convienne autrement par écrit, l'A.I.D. n'émettra, ni n'approuvera les documents autorisant le déboursement du Don pour la prestation de services exécutés après la

PACD or for goods furnished for the project, as contemplated in this Agreement, subsequent to the PACD.

(c) Requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters are to be received by A.I.D. or any bank described in Section 7.1 no later than nine (9) months following the PACD, or such other period as A.I.D. agrees to in writing. After such period, A.I.D., giving notice in writing to the Grantee, may at any time or times reduce the amount of the Grant by all or any part thereof for which requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters, were not received before the expiration of said period.

Article 4: Conditions Precedent to Disbursement

SECTION 4.1. First Disbursement.

Prior to the first disbursement under the Grant, or to the issuance by A.I.D. of documentation pursuant to which disbursement will be made, the Grantee will, except as the Parties may otherwise agree in writing, furnish to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D. a statement of the name of the person holding or acting in the office of the Grantee specified in Section 8.2, and of any additional representatives, together with a specimen signature of each person specified in such statement.

SECTION 4.2. Additional Disbursements.

(a) Prior to disbursement under the Grant, or to issuance by A.I.D. of documentation pursuant to which disbursement will be made, for any subproject a Memorandum of Understanding will be signed between the GOM Agency

DAAP ou pour des biens fournis aux fins du Projet comme l'envisage le présent Accord, après la DAAP.

c) Les demandes de déboursement, accompagnées des pièces justificatives nécessaires comme indiqué dans les Lettres d'Exécution du Projet, doivent parvenir à l'A.I.D. ou à toute banque mentionnée à la Section 7.1 au plus tard neuf (9) mois après la DAAP ou toute autre période dont l'A.I.D. convient par écrit. Après cette période, l'A.I.D., après notification écrite au Bénéficiaire pourra, à tout moment, réduire le montant du Don en tout ou en la partie de ce montant pour lequel les demandes de déboursement accompagnées de pièces justificatives nécessaires indiquées dans les Lettres d'Exécution du Projet, n'ont pas été recues avant l'expiration de ladite période.

ARTICLE 4: CONDITIONS PREALABLES AUX DEBOURSEMENTS

SECTION 4.1. Premier Déboursement

Avant le premier déboursement effectué au titre du Don ou avant l'émission par l'A.I.D. des documents en vertu desquels le déboursement sera fait, le Bénéficiaire, à moins que les Parties n'en décident autrement par écrit fournira à l'A.I.D., sous une forme et dans un fond établis à la satisfaction de cette dernière une communication, citant le nom et la fonction de la personne agissant au titre ou en représentation du Bénéficiaire telle que spécifiée à la Section 8.2 et de tout représentant supplémentaire, avec un spécimen de la signature de chaque personne mentionnée dans cette déclaration.

SECTION 4.2. Déboursement Supplémentaire

(a) Avant un déboursement dans le cadre du Don ou avant la délivrance par l'AID d'une piéce permettant un déboursement pour sous-projet, une Convention sera signée par l'organisme Marocain responsable de l'administration du

16

administrating the subproject and AID, and countersigned by the Ministry of Economic Affairs, which will set out all of theterms and conditions of that subproject and which reflects adequate planning for that subproject in accordance with A.I.D. requirements.

(b) Prior to disbursement under any subproject, or to issuance by A.I.D. of documentation pursuant to which disbursement will be made, for computer hardware, the Grantee will present to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D. a maintenance plan for such equipment.

SECTION 4.3. Notification.

When A.I.D. has determined that the conditions precedent specified in Section 4.1 and 4.2 have been met, it will promptly notify the Grantee.

SECTION 4.4. Terminal Dates for Conditions Precedent.

If all of the conditions specified in Section 4.1 have not been met within 90 days from the date of this Agreement, or such later date as A.I.D. may agree to in writing, A.I.D., as its option, may terminate this Agreement by written notice to Grantee.

Article 5: Special Covenants

SECTION 5.1. Project Evaluation.

The Parties agree to establish an evaluation program as part of the Project. Except as the Parties otherwise agree in writing, the Program will include, during the implementation of the Project and at one or more points thereafter:

(a) evaluation of progress toward attainment or the objectives of the Project;

projet et l'AID, et contresignée par le Ministère des Affaires Economiques, énoncant tous les termes et clauses de ce sous-projet et en reflétant la planification adéquate conformément aux conditions exigées par l'AID.

(b) Avant tout déboursement dans le cadre d'un sous-projet ou avant la délivrance par l'A.I.D. d'une pièce permettant ce déboursement pour du matériel informatique, le Bénéficiaire sera tenu de fournir à l'A.I.D., sous une forme et dans un fond satisfaisants pour cette dernière, un plan d'entretien dudit matériel.

SECTION 4.3. Notification

Lorsque l'A.I.D. aura établi que les conditions mentionnées aux Sections 4.1 et 4.2 ont été remplies, elle le notifiera rapidement au Bénéficiaire.

SECTION 4.4 Date Limite de l'Accomplissement des Conditions Préalables

Si toutes les conditions préalables mentionnées à la Section 4.1 n'ont pas été remplies dans les 90 jours qui suivent la date de signature du présent Accord, ou à une date ultérieure dont l'A.I.D. peut convenir par écrit, l'A.I.D. aura la faculté de mettre fin au présent Accord par un préavis écrit envoyé au Bénéficiaire.

ARTICLE 5: CONVENTIONS PARTICULIERES

SECTION 5.1. Evaluation du Projet

Les Parties conviennent d'établir un programme d'évaluation dans le cadre du Projet. Sauf indication contraire des Parties par écrit, le programme comprendra pendant l'exécution du Projet et en une ou plusieurs occasions par la suite:

a) L'évaluation déterminant dans quelle mesure les objectifs du projet auront été atteint;

(b) identification and evaluation of problem areas of constraints which may inhibit such attainment;

(c) assessment of how such information may be used to help overcome such problems; and

(d) evaluation, to the degree feasible, of the overall development impact of the Project.

SECTION 5.2. Subproject Selection.

The Grantee agrees that all Subprojects must meet the criteria set out in Annex I, Amplified Project Description in order to be funded under this project.

SECTION 5.3. Counterpart Responsibilities.

The grantee agrees to provide within 90 days of signature of this Agreement a statement designating officers within the Ministry of Economic Affairs charged with the implementation of this Project and the coordination with other participating Ministries or agencies. The statement shall include a definition of the responsibilities and authorities of the designated officers.

SECTION 5.4. Policy Reform.

The Parties agree that this project is designed to assist the Grantee in its efforts to achieve a market-oriented economy through economic policy reform and that changes in this orientation may be cause for termination of this project by A.I.D.

Article 6: Procurement Source

SECTION 6.1. Foreign Exchange Costs.

b) L'identification et l'évaluation des problèmes ou des contraintes qui peuvent entraver la réalisation des objectifs fixés;

c) L'évaluation de la manière dont ces observations peuvent être utilisées pour contribuer à surmonter ces problèmes; et

d) L'évaluation, dans la mesure du possible de l'incidence globale du Projet.

SECTION 5.2. Sélection des Sous Projets

Le Bénéficiaire convient que tous le sous-projets devront se conformer aux critères énoncés à l'Annexe I, Description Elargie du Projet, pour pouvoir etre financés dans le cadre du présent projet.

SECTION 5.3. Responsables Homologues.

Le Bénéficiaire s'engage à fournir dans les quatrevingt-dix (90) jours qui suivront la signature du présent Accord une déclaration désignant les fonctionnaires du Ministère des Affaires Economiques qui seront chargés de l'exécution du Projet et de la coordination avec les autres ministères et organismes y participant. Cette déclaration contiendra une définition des responsabilités et des pouvoirs des fonctionnaires désignés.

SECTION 5.4. Réforme de la Politique Economique.

Les parties conviennent que le présent projet est concu pour aider le Bénéficiaire dnas ses efforts en vue d'aboutir à une économie de marché grâce à une réforme de sa politique économique et que toute modification de cette orientation pourra entraîner la résiliation du projet par l'A.I.D.

ARTICLE 6: SOURCE D'ACHATS

SECTION 6.1. Coûts en Devises

4

Disbursements pursuant to Section 7.1. will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having, with respect to goods, their source and origin, and with respect to services their nationality in the United States (Code 000 of the A.I.D. Geographic Code Book as in effect at the time orders are placed or contracts entered into for such goods or services) ("Foreign Exchange Costs"), except as A.I.D. may otherwise agree in writing, and except as provided in the Project Grant Standard Provisions Annex, Section C.1(b) with respect to marine insurance. Ocean transportation costs will be financed under the grant only on vessels under flag registry of the United States except as A.I.D. may otherwise agree in writing.

SECTION 6.2. Local Currency Costs.

Disbursements pursuant to Section 7.2 will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having their source and, except as A.I.D. may otherwise agree in writing, their origin in Morocco ("Local Currency Costs"). To the extent provided for under this Agreement, "Local Currency Costs" may also include the provision of local currency resources required for the Project.

Article 7: Disbursement

SECTION 7.1. Disbursement for Foreign Exchange Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent, the Grantee may obtain disbursements of funds under the Grant for the Foreign Exchange Costs of goods or services required for the Project in accordance with the terms of this Agreement, by such of the following methods as may be mutually agreed upon:

Les déboursements effectués au titre de la Section 7.1 seront uniquement utilisés pour financer les coûts des biens et services requis pour l'exécution du Projet et ayant, en ce qui concerne les biens, leur source et origine aux Etats-Unis, et en ce qui concerne les services, leur nationalité aux Etats-Unis (Code 000 du Code Géographique de l'A.I.D. tel qu'il est en vigueur à l'époque où les commandes sont placées et les marchés passés pour ces biens et services.) ("Coûts en Devises"), à moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit et en ce qui concerne l'assurance maritime sous réserve des dispositions prévues à la Section C.1(b) de l'Annexe sur les Dispositions Types de Don pour le Projet. Les coûts du transport maritime ne seront financés dans le cadre du Don, que sur des navires battant pavillon des Etats-Unis sauf accord écrit de l'A.I.D.

SECTION 6.2. Coûts en monnaie locale

Les déboursements effectués aux termes de la Section 7.2 seront uniquement utilisés pour financer les coûts des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet et ayant leur source, à moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit, et leur origine au Maroc ("Coûts en Monnaie Locale"). Au titre du présent Accord, les "Coûts en Monnaie Locale" peuvent aussi comprendre la fourniture des ressources en monnaie locale requises pour le Projet.

ARTICLE 7: DEBOURSEMENTS

SECTION 7.1. Déboursements Destinés au Financement des Coûts en Devises

a) Après avoir rempli les conditions préalables stipulées à la Section 4.1, le Bénéficiaire pourra obtenir des déboursements de fonds au titre du Don pour le financement des coûts en devises des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet et ce, conformément aux termes du présent Accord, en appliquant, après accord

9

(1) by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, (A) requests for reimbursement for such goods or services, or, (B) requests for A.I.D. to procure commodities or services in Grantee's behalf for the Project; or,

(2) by requesting A.I.D. to issue Letters of Commitment for specified amounts (A) to one or more U.S. banks, satisfactory to A.I.D. committing A.I.D. to reimburse such bank or banks for payments made by them to contractors or suppliers, under Letters of Credit or otherwise, for such goods or services, or (B) directly to one or more contractors or suppliers, committing A.I.D. to pay such contractors or suppliers for such goods or services.

(b) Banking charges incurred by Grantee in connection with Letters of Commitment and Letters of Credit will be financed under the Grant unless Grantee instructs A.I.D. to the contrary. Such other charges as the Parties may agree to may also be financed under the Grant.

SECTION 7.2. Disbursement for Local Currency Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent, the Grantee may obtain disbursements of funds under the Grant for Local Currency Costs required for the Project in accordance with the terms of this Agreement, by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, requests to finance such costs.

(b) The local currency needed for such disbursements may be obtained by

mutuel, l'une des méthodes suivantes:

1) En soumettant à l'A.I.D. accompagnées des pièces justificatives nécessaires comme le stipulent les Lettres d'Exécution du Projet (a) les demandes de remboursement de ces biens et services ou (b) les demandes pour que l'A.I.D. achète au nom du Bénéficiaire de biens et de services destinés au Projet; ou

2) En demandant à l'A.I.D. d'émettre des Lettres d'Engagement pour des montants définis (a) en faveur d'une ou de plusieurs banques américaines, agréées par l'A.I.D., engageant cette dernière à rembourser ladite ou lesdites banques des paiements qu'elles auront effectués aux contractants et aux fournisseurs, au titre de lettres de crédit ou autrement pour lesdits biens ou services, ou (b) directement à un ou plusieurs contractants ou fournisseurs desdits biens ou services.

b) Les frais bancaires encourus par le Bénéficiaire quant aux Lettres d'Engagement et de Crédit, seront financés au titre du Don à moins que le Bénéficiaire n'avise l'A.I.D. du contraire. Les autres frais dont les Parties peuvent convenir peuvent également être financés dans le cadre du Don.

SECTION 7.2. Déboursement pour le Financement des Coûts en Monnaie Locale

a) Après avoir rempli les conditions préalables, le Bénéficiaire pourra obtenir les déboursements de crédits au titre du Don pour le financement en monnaie locale des coûts nécessaires à l'exécution du projet, conformément aux termes du présent Accord, en soumettant à l'A.I.D., accompagnées des pièces justificatives requises, comme le stipulent les Lettres d'Exécution du Projet, les demandes de financement de ces coûts.

b) Les sommes requises en monnaie locale pour ces déboursements pourront

10

acquisition by A.I.D. with U.S. Dollars by purchase or from local currency already owned by the U.S. Government.

(c) The U.S. dollar equivalent of the local currency made available hereunder will be, the amount of U.S. dollars required by A.I.D. to obtain the local currency.

SECTION 7.3. Other Forms of Disbursement.

Disbursements of the Grant may also be made through such other means as the Parties may agree to in writing.

SECTION 7.4. Rate of Exchange.

Except as may be more specifically provided under Section 7.2, if funds provided under the Grant are introduced into Morocco by A.I.D. or any public or private agency for purposes of carrying out obligations of A.I.D. hereunder, the Grantee will make such arrangements as may be necessary so that such funds may be converted into currency of Morocco at the highest rate of exchange which, at the time the conversion is made, is not unlawful in Morocco.

Article 8: Miscellaneous

SECTION 8.1. Communications.

Any notice, request, document, or other communication submitted by either Party to the other under this Agreement will be in writing or by telegram or cable, and will be deemed duly given or sent when delivered to such party at the following addresses:

To the Grantee:

Mail Address:

To A.I.D.: Agency for International Development

être obtenues par acquisition par l'A.I.D. qui se les procurera avec des dollars E.U. à partir de la monnaie locale que possède déjà le Gouvernement des Etats-Unis.

c) L'équivalent en dollars E.U. de la monnaie locale rendue disponible au titre du présent accord sera le montant en dollars E.U. requis par l'A.I.D. pour obtenir la devise locale.

SECTION 7.3. Autres Formes de Déboursement

Les déboursements peuvent également s'effectuer par d'autres moyens dont les Parties peuvent convenir par écrit.

SECTION 7.4. Taux du Change

Sauf indication spécifique prévue à la Section 7.2, si les fonds fournis dans le cadre du Don sont introduits au Maroc par l'A.I.D. ou par un organisme public ou privé pour satisfaire aux obligations de l'A.I.D. au titre du présent Accord, le Bénéficiaire prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ces fonds peuvent être convertis en devises marocaines aux taux de change le plus élevé qui, à l'époque de la conversion, ne soit pas illégal au Maroc.

ARTICLE 8: DIVERS

SECTION 8.1. Communications

Tous avis, demandes, documents ou autres communications envoyées par l'une des Parties à l'autre au titre du présent Accord seront présentés par écrit, télégramme ou câble et seront considérés comme remis ou envoyés lorsqu'ils parviendront à la Partie intéressée aux adresses ci-après:

Au Maroc:

Adresse:

A l'A.I.D.: Agence Américaine pour le Développement

Mail Address: 137, Avenue Allal Ben Abdallah, Rabat

Alternate address for cables:
AMEMBASSY RABAT - 31005M

All such communications will be in English, unless the Parties otherwise agree in writing. Other addresses may be substituted for the above upon the giving of notice.

Section 8.2. Representatives.

For all purposes relevant to this Agreement, the Grantee will be represented by the individual holding or acting in the office of the Minister of Economic Affairs and A.I.D. will be represented by the individual holding or acting in the office of Director, USAID/Rabat, each of whom, by written notice, may designate additional representatives for all purposes other than exercising the power under Section 2.1 to revise elements of the amplified description in Annex 1. The names of the representatives of the Grantee, with specimen signatures, will be provided to A.I.D., which may accept as duly authorized any instrument signed by such representatives in implementation of this Agreement, until receipt of written notice of revocation of their authority.

SECTION 8.3. Standard Provisions Annex.

A "Project Grant Standard Provisions Annex" (Annex 2) is attached to and forms part of this Agreement.

SECTION 8.4. Language of Agreement.

This Agreement is prepared in both English and French. In the event of ambiguity or conflict between the two versions, the English Language version will control.

International

Adresse: 137, Avenue Allal Ben Abdallah, Rabat

Adresse Télégraphique:
AMEMBASSY RABAT - 31005M

Toute communication sera en anglais, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit. D'autres adresses pourront remplacer celles indiquées ci-dessus sur avis de l'intéressé.

SECTION 8.2. Représentants

Aux fins du présent Accord, le Maroc sera représenté par la personne occupant le poste de, ou agissant au nom du Ministère des Affaires Economiques et l'A.I.D. sera représentée par la personne occupant le poste de, ou agissant pour le compte du Directeur de la Mission U.S.A.I.D. au Maroc. Par écrit, chaque partie peut désigner d'autres représentants à toutes fins autres que celles d'exercer le pouvoir au titre de la Section 2.1 pour réviser les éléments de la description élargie à l'Annexe 1. Les noms des représentants du Maroc accompagnés des signatures spécimen seront communiqués à l'A.I.D. qui acceptera comme dûment agréé, n'importe quel document signé par ces représentants, à moins qu'un avis écrit de révocation émanant de l'autorité marocaine lui soit parvenu.

SECTION 8.3. Annexe Relative aux Dispositions-Types

Une "Annexe relative aux dispositions-types régissant le Don destiné au Projet" (Annexe 2) figure ci-joint au présent Accord et en fait partie.

SECTION 8.4. Libellé de l'Accord

Le présent Accord est préparé en Anglais et en Francais. En cas d'ambiguité entre les deux versions, la version Anglaise seule fera foi.

-12-

IN WITNESS THEREOF, the Grantee and the United States of America, each acting through its duly authorized representative, have caused this Agreement to be signed in their names and delivered as of the day and year first above written.

EN FOI DE QUOI, le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, chacun agissant par l'intermédiaire de son représentant dûment agréé, ont fait signer le présent Accord en leur nom et l'ont fait remettre à la date sus-mentionnée:

UNITED STATES OF AMERICA

By: Robert Chase

Title: Acting Mission Director

Fiscal Data:

Approp: 72-1151021
BPC: NDAA-85-23608-DG13
R/C: P500039

AUG 31 1985

ROYAUME DU MAROC

Par: Moulay Zine ZAHIDI

Titre: Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Économiques

Par:

Titre:

AOUT 1985

13

IN WITNESS THEREOF, the Grantee and the United States of America, each acting through its duly authorized representative, have caused this Agreement to be signed in their names and delivered as of the day and year first above written.

EN FOI DE QUOI, le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, chacun agissant par l'intermédiaire de son représentant dûment agréé, ont fait signer le présent Accord en leur nom et l'ont fait remettre à la date sus-mentionnée:

UNITED STATES OF AMERICA

By: _____

Thomas A. Nassif

Title: Ambassador of the United States of America

By: _____

Robert C. Chase

Title: Mission Director

ROYAUME DU MAROC

Par: _____

Moulay Zine ZAHIDI

Titre: Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Economiques

14

TABLE OF CONTENTS
TABLE DE MATIERES

ANNEX I
ANNEXE I

Amplified Project Description

Exposé Elargi du Projet

		Page
I.	PROJECT DESCRIPTION	1
I.	EXPOSE DU PROJET	1
	A. General Project Description	1
	A. Exposé Général	1
	B. Subproject Selection Criteria	3
	B. Critères pour la Sélection des Sous-Projets	3
	C. Inputs	8
	C. Apports	8
II.	CONTRIBUTION OF THE PARTIES	9
II.	CONTRIBUTION DES PARTIES	9
	A. A.I.D.	9
	A. A.I.D.	9
	B. Grantee	9
	B. Bénéficiaire	9
III.	IMPLEMENTATION	10
III.	MISE EN OEUVRE	10
	A. Procedures for Subproject Selection & Approval	10
	A. Méthodes de Sélection et d'Approbation des Sous-Projets	10
	B. Project & Subproject Implementation	12
	B. Mise en Oeuvre du Projet et des Sous-Projets	12
IV.	EVALUATIONS AND MONITORING	12
IV.	EVALUATION ET OBSERVATION	12
V.	ILLUSTRATIVE FINANCIAL PLAN	15
V.	PLAN FINANCIER EXPLICATIF	15
	TABLES (ANNEX I, ARTICLE V):	
	Summary of A.I.D. Contribution	15(a)
	Sommaire de la Contribution A.I.D.	15(a)
	Estimated Schedule of Obligations	15(b)
	Calendrier Estimatif des Engagements	15(b)
	Distribution of USAID Expenditures	15(b)
	Répartition des Dépenses de l'USAID	15(b)
	Distribution of GOM Expenditures	15(c)
	Répartition des Dépenses du Gouvernement Marocain	15(c)

15

ANNEX I

AMPLIFIED PROJECT DESCRIPTION

Except as specifically provided herein, and within the limits of the definition of the Project set forth in Section 2.1, elements of this Amplified Project Description may be changed by written agreement of the authorized representatives of the Parties named in Section 8.2 without formal amendment of this agreement.

I. Project Description

A. General Project Description

This project is an umbrella project that shall consist of a number of subprojects which will all contribute to the same goal and purpose. It is designed to enable A.I.D. and the Grantee to respond to a variety of needs for economic policy analysis and implementation within the Government of Morocco (GOM) as they arise over the next five years.

1. Goal: Successful Transition to a More Market Oriented Economy.

The goal of this project is to support the GOM's economic policy reform and structural adjustment efforts toward a more market oriented economic system. Morocco's current economic policy reforms represent a bold effort to capitalize on the strengths of its economy, to rely on market forces, to encourage the private sector, to reduce the role of the public sector and to improve its overall performance. The reforms extend into many areas of economic policy formulation and management -- foreign trade, pricing policy and regulation, financial sector organization, public enterprises, and fiscal policy and budget management. To succeed, these reforms must register appreciable progress. While some false starts and missed opportunities are

ANNEXE I

EXPOSE ELARGI DU PROJET

Sous réserve des dispositions ici énoncées, et dans les limites de la définition du Projet qui figure à la Section 2.1., des éléments de cet Exposé Elargi du Projet pourront être modifiés sur accord écrit du représentant agréé des Parties désigné à la Section 8.2., sans avenant officiel au présent Accord.

I. Exposé du Projet

A. Exposé Général

Il s'agit ici d'un projet global, qui se décomposera en plusieurs sous-projets concourant au même but et au même objectif. Il vise à permettre à l'AID et au Bénéficiaire de satisfaire divers besoins d'analyse et de réalisation des politiques économiques au fur et à mesure qu'ils se manifesteront au sein du Gouvernement Marocain au cours des cinq années à venir.

1. But: Effectuer une transition réussie vers une économie plus axée sur les réactions du marché.

Le but de ce projet est d'aider le Gouvernement Marocain dans ses efforts pour réformer sa politique économique et améliorer la structures économique, de façon à axer plus directement son économie sur les réactions du marché. Les réformes économiques marocaines en cours représentent un effort audacieux pour exploiter les points forts de l'économie du pays, se reposer sur les réactions du marché, réduire le rôle du secteur public et améliorer les résultats d'ensemble. Ces réformes s'étendent à de nombreux domaines de la formulation et de la gestion de la politique économique - commerce extérieur, politique et réglementation des prix, organisation du secteur financier, entreprises publiques, politique fiscale et gestion du budget.

16

inevitable, overall progress must be swift to improve the country's precarious economic position and to maintain political support for the reform program. It is in this context that A.I.D has agreed to provide assistance to the GOM in support of its economic policy reform.

Pour réussir, il faut que ces réformes enregistrent des progrès appréciables. Quelques faux départs et quelques occasions ratées sont inévitables, mais il faudra que les progrès d'ensemble soient rapides pour améliorer la situation économique du Maroc, qui est actuellement précaire, et pour conserver le soutien des milieux politiques au programme de réforme. C'est dans ce contexte que l'AID s'est engagée à fournir un soutien à la réforme de la politique du Gouvernement Marocain.

2. Purpose: Improve Economic Policy Analysis and Implementation Capabilities

2. Objectif: Améliorer les capacités d'analyse et de mise en oeuvre de la politique économique.

A major task of the GOM in pursuing reform is to adapt general principles and prescriptions to the Moroccan context. That typically requires a solid understanding of the full range of available options and their strengths and weaknesses relative to the social fabric. The actual implementation of the specific policy measures also requires an understanding of the consequences of alternatives in terms of approach, timing or other complementary or possibly counterproductive actions.

Une des tâches majeures du Gouvernement Marocain dans la réalisation de cette réforme consiste à adapter les prescriptions et principes généraux au contexte marocain. Cela exige normalement une solide compréhension de la gamme complète des options dont on dispose, ainsi que de leurs qualités et de leurs défauts par rapport à la structure de l'édifice social. La mise en oeuvre proprement dite de mesures spécifiques exige, elle aussi, une compréhension des conséquences des solutions possibles concernant les attitudes à prendre, les calendriers, ou d'autres mesures qui seront complémentaires, ou risquent peut-être d'être nuisibles.

Both of these issues place a premium on information -- on what options or variants exist for a given policy measure and on their consequences under different assumptions about the changing economic, political and social context. To pursue economic policy reform with confidence, the Government of Morocco depends on adequate and timely information on the current situation as well as on the likely consequences of alternative courses of action. While many GOM agencies can draw on the services of well trained and experienced officials, the institutional capabilties in providing timely and relaible informatiom are limited. A recent (February 1985) study focusing on

Ces questions font toutes deux ressortir la valeur de l'information - une information qui indique quelles options ou quelles variantes existent pour une mesure donnée et leurs conséquences dans différentes hypothèses sur l'évolution du contexte économique, politique et social. Pour se sentir sûr de soi dans la réforme de sa politique économique, le Gouvernement Marocain devra pouvoir se fier à une information adéquate, fournie au moment voulu, sur la situation actuelle, aussi bien que sur les conséquences probables des différentes mesures envisagées. Il est certain que beaucoup d'organismes publics marocains sont en mesure de faire appel aux services de

17

project oriented economic and financial appraisal capabilities within the GOM agencies indicated serious shortcomings. Recognizing these serious shortcomings, the GOM is making a concerted effort to develop its capabilities in the areas of economic policy analysis and implementation of economic reforms. It is in this context that the project has the following purpose: to improve the institutional capabilities of the GOM agencies in sound economic policy development, appraisal, and management.

fonctionnaires jouissant d'une bonne formation et d'une grande expérience, mais les capacités dont ils disposent pour obtenir au moment voulu une information fiable sont limités. Une étude récente (février 1985) consacrée essentiellement aux capacités existantes en matière d'analyse économique et financière et de gestion des projets dans les organismes du Gouvernement Marocain révèle qu'il y a beaucoup de lacunes. Reconnaissant l'importance de ces lacunes, le Gouvernement Marocain est en train de se livrer à une tentative concertée pour développer ses moyens dans les domaines de l'analyse des politiques économiques et de la réalisation des réformes économiques. Considéré dans ce contexte, le projet se propose l'objectif suivant: améliorer les capacités existant au sein de l'Administration marocaine pour élaborer, analyser et réaliser une politique économique saine.

B. Subproject Selection Criteria

Subprojects will be funded under this project as follows:

In general all subprojects are expected to further the project goal by contributing to an increased market orientation of the economy including better conditions for private sector ownership and management of productive assets and a better overall economic climate in Morocco for investment and production. Greater reliance on the marketplace instead of direct government interventions to stimulate and balance the economy would lead to expanded production and employment in Morocco as well as to a more efficient allocation of resources. In particular each subproject must meet one of the criteria in Category A and all of the criteria in Category B.

B. Critères pour la Sélection des Sous-Projets

Des sous-projets seront financés dans le cadre du présent projet de la façon suivante:

En général, tous les sous-projets devront aider à atteindre le but du projet, en contribuant à orienter plus précisément l'économie sur les réactions du marché et améliorer les conditions permettant la possession et l'exploitation des biens productifs par des personnes privées, et améliorer aussi le climat général du Maroc pour l'investissement et la production. Si l'on se base plus sur les réactions du marché au lieu d'attendre les interventions de l'Etat pour stimuler et équilibrer l'économie, on arrivera à augmenter la production et l'emploi au Maroc, et aussi à allouer les ressources de façon plus efficace. En particulier, chaque sous-projet devra satisfaire à l'un des critères de la Catégorie A et à tous ceux de la Catégorie B.

18

Category A:

1. Support for improved capability to develop sound economic policies: Subprojects should enhance the institutional capabilities of Morocco in economic policy development and appraisal: to (a) collect and organize policy relevant data, (b) analyze the data for the purpose of reshaping or devloping improved economic polcies, and (c) formulate clearly and persuasively the conclusions and the net benefits of recommended alternatives, for consideration by Morccaan decision makers.

Subprojects must stress support to develop the informational and analytical base needed and usable by national level policy analysts to design and appraise economic policy alternatives and recommend specific policy options for decision makers to approve or modify. The development of information and analytical capabilities useful merely for understanding historical trends or for improving economic projections without relationship to specific policy measures would not be supported.

3. Support for improved efficiency in carrying out and managing economic functions: The inability of government departments to develop economically efficient budgets and their extremely slow pace in dealing with private sector partners and entrepreneurs has acted as a drag on the Moroccan economy. The poor performance of the GOM in managing its economic functions jeopardizes the success of economic policy reforms. Thus, the World Bank and other donors have emphasized the need for better plannning and budgeting, for example. Subprojects are eligibl[illegible] for funding if they are designed to im[illegible] GOM institutional capabilit[illegible] performing functions directly lin[illegible]

Catégorie A:

1. Soutien à l'Amélioration des Moyens Permettant d'Elaborer des Politiques Economiques Saines: Les sous-projets devront perfectionner les capacités dont disposent les institutions du Gouvernement Marocain pour élaborer et évaluer des politiques économiques, soit:
(a) la collecte et l'organisation des données qui intéressent ces politiques;
(b) l'analyse de ces données en vue d'une refonte des politiques économiques ou de l'élaboration d'une meilleure économie;
(c) une formulation claire et persuasive des conclusions et des avantages nets des solutions proposées, en vue de leur soumission à l'examen des décideurs marocains.

Les sous-projets devront mettre l'accent sur le soutien à apporter à l'élaboration de la base d'information et d'analyse dont les analystes de l'échelon national auront besoin et qu'ils seront en mesure d'utiliser pour concevoir et évaluer des solutions possibles et recommander des options particulières et les faire approuver ou modifier par les décideurs. L'élaboration de capacités d'information et d'analyse ne servant qu'à comprendre des tendances historiques ou à améliorer des prévisions économiques sans liens avec des mesures spécifiques de politique économique ne recevra, elle, aucun soutien.

2. Soutien à l'Amélioration de l'Efficacité dans l'Exécution et la Gestion des Tâches Economiques: Le fait que l'Administration ne soit pas en mesure d'élaborer des budgets qui soient efficaces d'un point de vue économique, et qu'elle mette énormément de temps à traiter avec ses partenaires et avec les industriels du secteur privé a joué le rôle d'un frein dans l'économie marocaine. Les mauvais résultats obtenus par elle dans la gestion de ses tâches économiques compromet le succès des réformes de la politique économique. La Banque Mondiale et d'autres bailleurs de fonds ont donc souligné la nécessité d'une meilleure planification, et d'une meilleure

out economic policy reform.

Category B:

1. Market Orientation: Subprojects should contribute to the fullest extent feasible to increased market orientation and better conditions for private sector ownership and management of productive assets. Subprojects should be restricted to those key areas where Moroccan authorities have indicated a willingness to make significant economic policy changes leading towards greater reliance on the marketplace and where improved economic policies would be likely to lead to significantly increased overall production and employment, more efficient use of resources, and a more equitable distribution of goods and services.

2. Lasting impact and linkages: Subprojects should show clear indications of lasting impacts on institutional capabilities in economic policy. This criterion requires that the counterpart institution has the relevant authority, that it is adequately positioned within the bureaucracy and linked to other institutions with related responsibilities, and that the proposed counterpart staff has sufficient qualifications for performing the proposed functions, and for taking advantage of any training. Moreover, preference will be given to subprojects which build on or reinforce other USAID-financed activities. In addition the proposal should demonstrate linkages with other relevant GOM agencies and policy makers and plans for dissemination and use of information and

élaboration des budgets, par exemple. Les sous-projets seront susceptibles d'être financés s'ils sont conçus de façon à améliorer les capacités dont dispose le Gouvernement Marocain pour s'acquitter de tâches directement liées à la réforme de la politique économique.

Catégorie B:

1. Orientation Vers une Economie de Marché: Les sous-projets devront contribuer dans toute la mesure du possible à accentuer l'orientation vers une économie de marché et à améliorer les conditions qui permettront au secteur privé de posséder et d'exploiter les biens productifs. Ils devront se limiter aux domaines-clés où les autorités marocaines se sont déclarées disposées à procéder à des changements de la politique économique conduisant à donner plus d'importance aux réactions du marché, et là où une amélioration des politiques économiques serait susceptibles d'entraîner une augmentation considérable de l'ensemble de la production et de l'emploi, une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources, et une plus grande équité dans la répartition des biens et services.

2. Effet Durable et Articulations du Projet: Les sous-projets devront donner une indication claire des effets durables qu'ils auront sur les moyens dont dispose le Gouvernement en matière de politique économique. Ce critère exige que l'organisme concerné dispose des pouvoirs appropriés, qu'il occupe dans la hiérarchie la position qui convient, qu'il soit en rapport avec d'autres organismes s'acquittant de tâches apparentées, et que le personnel dont il disposera possède les qualifications nécessaires pour accomplir les tâches prévues et tirer profit de toute formation dispensée. En outre, une préférence sera accordée aux sous-projets qui compléteront ou renforceront d'autres activités financées par l'USAID. Ils devront en outre démontrer que leur action s'articule sur celle d'autres organismes

analyses generated.

3. Other criteria:

a) Ineligible or inappropriate for financing through another AID project.

b) Demonstrated 25% GOM contribution

c) Must be completed by September 30, 1990.

d) Meet A.I.D. internal criteria for project approvals.

An illustrative list of possible subprojects follows. This list is merely illustrative of the type of subprojects which could be determined to meet the above criteria, and is not binding upon the parties for funding under the project.

1. In the Ministry of Economic Affairs (MEA), the Direction des Prix is in the process of assuming broader responsibilities in the development and appraisal of economic policies linked to pricing issue, such as price deregulation, consumer price subsidy reform, improvements in the operation of state-owned enterprises, and regulation of monopolies. To meet these responsibilites, the unit - until now concerned with the preparation and execution of the GOM'S price setting and control policies - needs better tools and expert guidance, for which the MEA has requested USAID assistance.

2. In response to its commitment to upgrade planning and implementation of the capital budget, the GOM has launched

et décideurs du Gouvernement Marocain, et indiquer leurs plans pour la diffusion et l'utilisation de l'information et des analyses obtenues.

3. Autres Critères: Ils devront:

(a) ne pas être susceptibles de recevoir un soutien financier dans le cadre d'un autre projet de l'AID;

(b) comporter une contribution, d'au moins 25%, du Gouvernement Marocain;

(c) ne pas devoir durer au-delà du 30 Septembre 1990;

(d) satisfaire aux critères internes de l'USAID pour l'approbation des projets.

On trouvera ci-après, à titre d'illustration, une liste de sous-projets possibles. Ils servent simplement à illustrer le type de sous-projet qui pourrait être considéré comme satisfaisant aux critères ci-dessus, et ils n'entraînent auprès des parties aucune obligation de financement dans le cadre du projet.

1. Au Ministère des Affaires Economiques, la Direction des Prix est en train de prendre, dans l'élaboration et l'analyse des politiques économiques, des responsabilités plus étendues liées à la question de l'établissement des prix, telles que la libération des prix, la réforme des subventions à la consommation, les améliorations à apporter au fonctionnement des entreprises publiques, et la règlementation des monopoles. Pour pouvoir faire face à ces responsabilités, cet Organisme - qui jusqu'ici s'occupait de l'élaboration et de l'exécution des politiques de fixation et de contrôle des prix - a besoin de meilleurs outils et de l'aide d'experts; c'est pourquoi le Ministère des Affaires Economiques a demandé une assistance de l'USAID.

2. Conformément à son intention déclarée d'améliorer la planification et la mise en oeuvre du budget

21

a National Training Program in Project Appraisal and Management (PNAP). This multi-year program includes the training of practitioners as instructors for others, a series of intensive seminars for responsible officials, each focusing on a particular sector, the preparation of suitable teaching materials for these seminars and for long-term training programs, and the institutional support for economic analysis units in key GOM agencies. A major portion of the program is financed by the GOM, the UNDP and the World Bank, as well as USAID. The GOM has requested additional USAID assistance for this program over the longer run.

d'équipement, le Gouvernement Marocain a lancé un Programme National de Formation en Analyse et Gestion des Projets (PNAP). Ce programme, qui s'étend sur plusieurs années, prévoit une formation pour ceux qui, ayant déjà une certaine pratique, devront instruire les autres; une série de séminaires intensifs, chacun axé sur un secteur particulier, destinés à des responsables; la rédaction d'ouvrages pouvant servir à ces séminaires et à des programmes de formation à long-terme, et l'appui nécessaire pour les unités d'analyse économique qui appartiennent aux principaux organismes du gouvernement. Une importante partie de ce programme est financée par le Gouvernement Marocain, le PNUD et la Banque Mondiale, en même temps que par l'USAID. Le Gouvernement Marocain a demandé à l'USAID une aide supplémentaire de longue durée pour ce programme.

3. Directly related to the efforts to improve the capabilities of the technical Ministries to develop and appraise investment projects is an undertaking to streamline the planning and budgeting process for the GOM's capital budget. USAID is currently funding a small study of the capital budgeting process to determine (micro)computer needs, primarily in the Ministry of Finance. As a result of this study, USAID would expect a request for support in deploying (micro)computers. However, streamlining and improving the planning and budgeting process will also require technical assistance and training for staff. Discussions are therefore underway with both the Ministries of Finance and Plan to define more clearly needed technical assitance and training in addition to any (micro)computer equipment to streamline the process and provide better decision support.

3. Directement liée aux efforts déployés en vue d'améliorer les capacités dont disposent les ministères techniques pour élaborer et analyser les projets d'investissement, il existe une action visant à rationaliser le processus d'élaboration du plan et du budget d'équipement du Gouvernement Marocain. L'USAID finance actuellement une petite étude du processus de préparation du budget d'équipement pour déterminer les besoins en (micro-) ordinateurs, surtout au Ministère des Finances. A la suite de cette étude, l'USAID s'attendrait à une demande d'appui pour l'installation des (micro-) ordinateurs. Mais la rationalisation et l'amélioration du processus d'élaboration du plan et du budget vont également exiger une assistance technique et la formation d'un personnel. Ces conversations sont donc en cours avec les deux ministères, Finances et Plan, pour définir plus clairement les besoins en assistance technique et en formation, en plus des besoins en matériel informatique, pour rationaliser le dispositif et fournir un meilleur appui au processus de prise des décisions.

4. USAID is further exploring with the Direction de la Statistique (Ministry of Plan) options for supporting the development, processing and analysis of (macro)economic data series. Such data series, e.g., on price developments, will be of critical importance for other subprojects, e.g., the work of the Direction des Prix. Because of the professional competence, expertise and resources of the Direction de la Statistique, all subprojects will require close contact with them in any case to assure effective coordination, and to guide the development and preparation of data collections.

4. L'USAID est en train d'explorer plus avant avec la Division de la Statistique (Ministère du Plan) les options possibles pour aider à l'élaboration, au traitement et à l'analyse de séries de données (macro-) économiques. Ces séries de données, portant par exemple sur l'évolution des prix, auront une importance cruciale pour les autres sous-projets, par exemple les travaux de la Direction des Prix. Etant données la compétence professionnelle, l'expérience et les ressources de la Direction de la Statistique, il sera indispensable qu'elle suive de très près tous les sous-projets, en tous cas pour assurer une coordination réelle et pour guider le développement et les préparatifs des collectes de données.

5. Under this project, USAID is also interested in providing specific assistance to GOM agencies charged with the responsibility of improving the performance of state owned enterprises. The principal focus of such assistance would be to help these GOM agencies to identify and exploit opportunities for increasing private sector participation, e.g. through outright divestment, developing mechanisms for such steps, and creating conditions to encourage these enterprises to behave in a more market-oriented fashion.

5. Dans le cadre du présent projet, l'USAID se préoccupe également de l'assistance à fournir aux organismes du Gouvernement Marocain qui sont chargés d'améliorer les résultats des entreprises publiques. Le principal but de cette assistance serait d'aider ces organismes publics à trouver et à exploiter les occasions d'augmenter la participation du secteur privé - par exemple en se retirant complètement -, de créer les mécanismes qui permettront de telles mesures et d'établir des conditions qui encourageront ces entreprises à se conformer de plus près aux règles d'une économie de marché.

C. Inputs

In order to assist the Grantee in building its institutional capacity, AID will concentrate upon providing both long term and short term technical assistance in such fields as economic policy analysis, planning and budgeting methods, data collection and analysis, etc. Short-term training and internships for GOM counterpart staff will also be provided as well as a limited amount of long-term training in the U.S. To the extent required, AID will also fund data processing and office automation equipment, including software for each subproject.

C. Apports

Pour aider le Bénéficiaire à se doter de moyens à l'échelon des institutions, l'AID va se consacrer essentiellement à la fourniture d'une assistance technique de longue durée et de courte durée dans des domaines tels que l'analyse des politiques économiques, les méthodes d'établissement des plans et budgets, la collecte et l'analyse des données, etc... Elle fournira également une formation en cycle court et en stages pratiques pour le personnel marocain concerné, ainsi qu'un nombre limité de bourses d'études en cycle long aux Etats-Unis. Elle financera aussi, selon les besoins, l'achat de matériel

II. Contribution of the Parties

In order to achieve the purpose and objectives of the Project, the parties will make inputs to the Project as described below.

A. A.I.D. (Total $8,600,000)

This section describes A.I.D.'s anticipated inputs to the Project. Funding levels indicated are the anticipated life of project funding. Funding indicated in excess of that actually obligated under this Agreement will be provided under future increments, subject to the conditions set forth in Section 2.2 of this Agreement.

1. Technical Assistance	$ 6,321,000
2. Training	$ 1,076,000
3. Commodities and other direct costs (of which $75,000 was obligated under a separate agreement for microcomputers for the Direction des Prix).	$ 873,000
4. Evaluation	$ 330,000

Note that the distribution of the total A.I.D. contribution across these categories, in particular technical assistance, is tentative and will change as subprojects are identified and funded.

B. Grantee

In addition to its general obligation under Section 3.2 of this Agreement to provide funds and resources needed for the Project the Grantee will provide at least 25% of the costs of each subproject. All international travel of participants will be funded by the grantee.

les besoins, l'achat de matériel informatique et mécanographique, y compris le logiciel convenant à chaque sous-projet.

II. Contribution des Parties

Pour atteindre le but et les objectifs du Projet, les Parties fourniront les apports suivants:

A. A.I.D. (total 8.600.000 dollars)

On trouvera ici le détail des apports que l'AID devra prévoir de fournir. Les montants indiqués au titre du financement portent sur la durée prévue pour le financement du projet. Ceux qui dépassent les sommes déjà affectées dans le cadre du présent Accord seront fournis en vertu d'additifs futurs, conformément aux dispositions prévues à la Section 2.2. du présent Accord.

1. Assistance Technique	6.321.000 $
2. Formation	1.076.000 $
3. Fournitures et autres dépenses (y compris 75.000 $ prévus dans le cadre d'un accord séparé pour l'achat de microordinateurs destinés à la Direction des Prix)	873.000 $
4. Evaluation	330.000 $

Il est à noter que la répartition du montant global à travers ces catégories n'est qu'approximative et qu'elle sera modifiée au fur et à mesure que les sous-projets auront été choisis et financés.

B. Bénéficiaire

En plus de l'obligation générale qui lui incombe en vertu de la Section 3.2. du présent Accord de fournir les crédits et les ressources nécessaires au Projet, le Bénéficiaire contribuera dans une proportion d'au moins 25% au financement de chaque sous-projet. Tous les déplacements de stagiaires sur les lignes internationales seront à sa

24

III. Implementation

A. Procedures for Subproject Selection and Approval

1. Subproject selection

a)Through its policy dialogue with the GOM and specific project activities, USAID will identify and develop with its GOM counterparts opportunities for improving, strengthening or creating institutional economic analysis capabilities. These opportunities will be described in broad terms in a request submitted by the respective GOM agency to USAID (see 2a below).

b) USAID will evaluate the request with respect to its overall Country Stategy and the specific selection criteria for this Project, such as the overall suitability of the proposed activity with respect to program and Project goals, its relationship to other subprojects under consideration, and its potential linkages to other projects already underway.
The appraisal may also include additional information gathering to place the activity into perspective.

c) Based on the results of this initial appraisal a preliminary project description will be prepared which will then be discussed in considerable detail with the GOM officials in charge of the particular agency or unit. The discussions may also include officials from other GOM agencies whose activities are linked to those of the requesting agency. The discussions with GOM officials lead to the final subproject design (see 2b below).

d) The final subproject will be approved by USAID, and implemented through a

charge.

III. Mise en Oeuvre

A. Méthodes de Sélection et d'approbation des Sous-Projets

1. Sélection des sous-projets:

(a) Dans son dialogue sur les principes avec le Gouvernement Marocain et dans les activités particulières du Projet, l'USAID recherchera avec ses homologues marocains et développera avec eux les possibilités d'améliorer, de renforcer ou de créer les capacités de l'Administration pour effectuer des analyses économiques. Ces possibilités seront ensuite exposées à l'USAID en termes généraux dans une demande présentée par l'organisme marocain concerné (cf. 2.a. ci-dessus.)

(b) L'USAID étudiera cette demande par rapport à sa stratégie d'ensemble pour le Maroc et aux critères particuliers de sélection relatifs au présent Projet, tels que compatibilité générale de l'action envisagée avec le programme et les buts du Projet, ses rapports avec d'autres sous-projets envisagés et ses articulations possibles avec d'autres projets déjà en cours. Cette évaluation pourra aussi amener à rassembler une information supplémentaire permettant de voir l'action considérée dans son contexte général.

(c) D'après les résultats de ce premier examen, il sera établi un exposé préliminaire du Projet; ce dernier fera alors l'objet d'entretiens détaillés ec les fonctionnaires marocains qui irigent l'organisme ou le service concernés. A ces entretiens pourront également participer des fonctionnaires appartenant à d'autres organismes gouvernementaux dont les activités s'articulent sur celles de l'organisme demandeur. Ces entretiens avec les fonctionnaires marocains conduiront à la mise au point définitive de la forme à donner au sous-projet (cf. 2.b. ci-dessous.)

(d) Le sous-projet sera approuvé par l'USAID sous sa forme définitive et mis

25

Memorandum of Understanding (see 2c below).

2. The following documents will be required for a subproject to be considered for approval:

a) A request for assistance submitted to USAID, with a copy to the Comité de Suivi, signed by the appropriate government official, briefly outlining the subproject, describing the nature of the assistance sought, and providing information on the counterpart institution, the qualifications of counterpart proposal, and the resource contribution of the GOM;

b) A subproject analysis prepared by the USAID Program Office which should cover the following points:

- a description of the subproject in A.I.D.'s logical framework terms;

- a justification of the assistance to be provided including a statement of how the subproject meets the selection criteria; the statement of the problem should be sufficient to describe the baseline conditions for the evaluation;

- a statement of institutional capabilities and counterpart availability;

- a statement of how the subproject relates to other subprojects and other USAID projects;

- proposed qualifications for a technical assistance contractor;

- short and long-term training requirements;

- a contracting and equipment procurement plan;

- a detailed financial plan and implementation schedule for the proposed subproject; and

- an evaluation plan

en oeuvre dans le cadre d'une Convention (cf. 2.c. ci-dessous

2. Pour qu'un sous-projet soit pris en considération il sera exigé les pièces suivantes:

(a) Demande d'assistance soumise à l'USAID, avec copie au Comité de Suivi, signée par le fonctionnaire responsable approprié, donnant brièvement les grandes lignes du sous-projet, exposant la nature de l'assistance désirée et donnant des détails sur l'institution concernée, les qualifications du personnel qu'elle comporte, et les ressources qui constitueront la contribution du Gouvernement Marocain.

(b) Analyse du sous-projet, faite par la Division de la Planification de l'USAID et portant sur les points suivants:

- Exposé du sous-projet dans les termes du cadre logique de l'AID;

- Justification de l'assistance à fournir, précisant comment ce sous-projet répond aux critères de sélection; l'exposé du problème devra suffire pour établir les conditions de base utilisées dans l'évaluation;

- Précisions sur les capacités institutionnels et les disponibilités en personnel;

- Précisions sur la façon dont ce sous-projet s'articule sur d'autres sous-projets et sur d'autres projets de l'AID;

- Qualifications que devra posséder le contractant d'assistance technique;

- Besoins de formation en cycles court et long;

- Plan de passation de marchés et d'achat de matériel;

- Plan financier détaillé et calendrier d'exécution du sous-projet envisagé;

- Plan d'évaluation.

c) Memorandum of Understanding (MOU): The final subproject is incorporated into a MOU signed by the requesting Agency, the Ministry of _____, and A.I.D. This MOU is a binding document containing the terms and conditions necessary for the implementation of the subproject.

B. Project and Subproject Implementation

1. General: The project will be managed by USAID in cooperation with the relevant GOM authorities. Each subproject MOU will state the responsibilities of the various parties. A project monitoring committee (Comité de Suivi) with representation both from USAID and GOM, including the Ministries of Economic Affairs, Plan, and Finance, will be established to oversee and generally monitor the project as a whole. The committee will also advise on requests for assistance.

2. Procurement: At the time of the subproject approval the methods of procurement will be determined. Training will be coordinated by USAID's Training Officer following the requirements of A.I.D. Handbook 10.

Article IV. Evaluations and Monitoring

A. In addition to the scheduled evaluations for the Project as a whole and for its subprojects, a number of procedures will be used to monitor individual activities and overall progress. First, project management on the part of USAID is expected to emphasize substantive involvement. Thus, project monitoring can rely on extensive continuing informal contacts between the Project Officer, the GOM counterparts, and the technical assistance contractor(s). These contacts represent probably the most important means for effective project management, since they will enable the Project Officer to remain fully informed of current and prospective subproject activities, and to spot opportunities

(c) Convention: sous sa forme définitive, le sous-projet fera l'objet d'une Convention signée par l'organisme demandeur, le Ministère d'_____ et l'AID. Cette Convention constituera un engagement qui contiendra les termes et dispositions nécessaires pour la mise en oeuvre du sous-projet.

B. Mise en Oeuvre du Projet et des Sous-Projets

1. Généralités: Ce Projet sera géré par l'USAID en coopération avec les autorités concernées de l'Administration Marocaine. Chaque Convention détaillera les responsabilités des diverses parties. Un Comité de Suivi, au sein duquel seront représentés l'USAID et le Gouvernement Marocain, y compris le ministères des Affaires Economiques, du Plan et des Finances, sera mis en place pour surveiller et observer de façon générale l'ensemble du Projet. Le Comité donne son avis sur les demandes d'assistance.

2. Achats: Au moment où l'accord se fera sur un sous-projet, on déterminera les méthodes d'achat. La formation fera l'objet d'une coordination au sein du Bureau des Bourses d'Etudes de l'USAID, selon les conditions prescrites dans le Manuel de l'AID No. 10.

IV. Evaluation et Observation

A. En dehors des évaluations prévues au calendrier du Projet global et des sous-projets, un certain nombre de méthodes vont devoir être utilisées pour observer les activités individuelles et les progrès de l'ensemble. D'abord, on prévoit que la gestion du Projet par l'AID va se concrétiser essentiellement dans une participation active, ce qui veut dire que l'observation du Projet va reposer sur de larges contacts informels et continus entre le Responsable du Projet pour l'AID, ses homologues marocains, et le (ou les) contractants d'assistance technique. Ces contacts représentent probablement le moyen le plus important pour une gestion efficace du Projet, car ils permettront au Responsable du Projet pour l'AID de se

and problems in time to do something about them.

tenir pleinement informé des activités des sous-projets en cours et à venir, et de déceler à temps les possibilités et les problèmes, afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.

In addition, for each subproject a monthly management review will be held to examine the accomplishment of technical milestones, and review briefly resource use. These reviews are designed to provide adequate guidance to the technical assistance contractor, and to help the respective GOM unit to establish monitoring and control procedures needed for continued institutional development.

En outre, pour chaque sous-projet, il sera procédé à un ré-examen mensuel de la gestion pour étudier la réalisation des principales tâches techniques prévues et considérer brièvement l'usage fait des ressources du Projet. Ces réexamens devront fournir au contractant d'assistance technique les directives générales nécessaires et aider l'organisme marocain intéressé à établir les méthodes d'observation et de contrôle dont il aura besoin pour poursuivre ensuite le développement de son institution.

These brief monthly milestone reviews will be completed by more in depth semi-annual project reviews to assess accomplishments, examine major or recurrent problems and issues, and review and approve more detailed workplans for the next review period. These reviews will also address the question of the utilization of any computing equipment provided under the project and plans for additions, modifications or expansion for the remainder of the subproject.

Ces brefs réexamens mensuels seront complétés par des réexamens semestriels plus approfondis qui permettront d'évaluer le chemin parcouru, de réfléchir sur les questions et problèmes qui revêtent une grande importance ou qui se répètent, et de réexaminer et approuver des plans de travail plus détaillés pour les six mois à venir. Ces réexamens semestriels porteront également sur la question de l'utilité du matériel informatique éventuellement fourni dans le cadre du Projet et sur les suppléments, modifications ou élargissements à prévoir dans la suite du sous-projet.

Project management will also stay abreast of developments on each of the subprojects through debriefings of TDY experts and periodic or occasional reports prepared by the analysis units according to the respective work plans.

Les cadres du projet se tiendront également au courant de ce qui se passe pour chacun des sous-projets grâce aux rapports des experts en mission temporaire et aux rapports, périodiques ou non, rédigés par les groupes d'analyse conformément aux plans de travaux de chacun.

B. Evaluation is a built-in and crucial component of this project. It is designed to insure that project purposes and assumptions as stated in the logical framework are being attained. It also attempts to measure what changes have taken place and the impact of the project over its life. The evaluation strategy for the Project is dictated by its structure; each one of the subprojects wll be evaluated separately

B. L'évaluation fait partie intégrante de ce Projet, et elle revêt une importance cruciale. Elle est conçue pour permettre de veiller à ce que les buts et hypothèses formulés dans le cadre logique se concrétisent. Elle permet aussi de mesurer les changements qui se sont produits et les effets du Projet tout au long de sa durée. La stratégie d'évaluation du Projet est dictée par la structure de ce dernier;

28

within its own Logical Framework. Different evaluation criteria apply to the work of an individual policy analysis unit, a training program or data collection and organization. Consequently, the Memorandum of Understanding for each subproject will include a description of the evaluation plan and the Logical Framework for that activity.

chaque projet sera évalué séparément dans son propre cadre logique. Des critères d'évaluation différents s'appliqueront aux travaux d'une unité individuelle d'analyse de la politique générale, à un programme de formation, ou à la collecte et à l'organisation de données. La Convention relative à chaque sous-projet comprendra donc un exposé du plan d'évaluation et du Cadre Logique pour l'activité considérée.

As a rule, all subprojects will be evaluated at least at two points in time. The first evaluation will be scheduled to take place fairly shortly after the startup for the subproject to examine the institutional arrangements and procedures and to determine their adequacy. This formative evaluation would thus focus on processes rather than outputs or impacts. The second evaluation will have a more substantive character, seeking to assess in particular the accomplishments of the subproject in terms of its original objectives. Other evaluations may be scheduled as needed according to the design of the subproject. The subproject budgets will include adequate provisions for external evaluations, for which USAID will contract with an independant organization.

En règle générale, tous les sous-projets seront évalués au moins à deux reprises. La première évaluation devra se faire assez vite après la mise ne route du sous-projet, pour examiner les dispositions prises par l'institution considérée et ses méthodes, et pour voir si elles sont adéquates. Cette évaluation de début se concentrera sur les processus plutôt que sur les résultats ou les effets. La seconde s'intéressera plus à la substance du sous-projet, essayant d'estimer en particulier les réalisations de celui-ci par rapport à ses objectifs initiaux. D'autres évaluations pourront être prévues selon les besoins et selon la forme que revêtira le sous-projet. Les budgets des sous-projets comporteront les dispositions nécessaires pour faire les évaluations par des gens de l'extérieur et l'USAID passera un marché à cet effet avec un organisme indépendant.

In addition to the subproject evaluations two overall Project evaluations have been scheduled, the first one for the second quarter of FY 1987, and the second one for the third quarter of FY 1990. The basic purpose of the first evaluation is to develop recommendations on improving the management of the Project as a whole. This evaluation will examine the adequacy of procedures used in developing subprojects with the GOM counterpart agencies, the degree to which the agreements reached on the Memoranda of Understanding correspond to the goals and objectives of the project, as expressed in the subproject selection criteria, and the administration of the Project as a whole. The evaluators will also assess the overall coherence of the parts of the project, i.e., the extent

En plus des évaluations portant sur les sous-projets, deux évaluations du Projet d'ensemble sont prévues, la première au second trimestre de l'exercice budgétaire 1987 et la seconde au troisième de l'exercice budgétaire 1990. L'objectif essentiel de la première est d'élaborer des recommandations pour l'amélioration de la gestion de l'ensemble du Projet. Elle permettra de voir si les méthodes utilisées pour mettre les sous-projets au point avec les organismes marocains concernés sont adéquates, dans quelle mesure les accords conclus aux termes des Conventions correspondent aux buts et objectifs du Projet tels qu'ils sont exprimés dans les critères de sélection des sous-projets, et l'administration du Projet dans son ensemble. Les gens chargés de cette évaluation jugeront

of the active cooperation among the elements (data and software sharing, policy discussions, etc.). A final mandate for the first evaluation is the collection of additional baseline information to be used in the second major evaluation toward the end of the Project.

The second evaluation will study the particular effectiveness of the Project in improving the economic policy development and appraisal capabilities of GOM agencies. Thus, this evaluation will focus much more on the use of the information generated through the subprojects supported by the decision makers. This evaluation should lead to recommendations regarding the desirability of continuing this type of activity as a component of the portfolio of the USAID Mission.

Article V. Illustrative Financial Plan

The financial tables below set forth the planned contributions of the Parties and constitute an illustrative financial plan for the project. Changes may be made to the plan by written agreement of the representatives of the parties identified in Section 8.2 without formal amendment of the Agreement, provided such changes do not cause (1) A.I.D.'s Grant Contribution to exceed the amount set forth in Section 3.1 or (2) the Government of Morocco's contribution to be less than the amount set forth under Section 3.2.

également de la cohésion générale des différentes parties du Projet, c'est-à-dire l'étendue de la coopération active entre les divers éléments (partage des données et du logiciel, examens des principes à suivre, etc...) Enfin, ils devront collecter les éléments d'une information sur la situation de base qui servira au cours de la seconde grande évaluation, vers la fin du Projet.

Cette seconde évaluation portera sur l'efficacité du Projet dans l'amélioration des capacités du Gouvernement Marocain pour élaborer et apprécier les politiques économiques. Elle se concentrera donc beaucoup plus sur l'utilisation de l'information produite grâce aux sous-projets par les décideurs. Elle devrait aboutir à des recommandations sur l'opportunité de poursuivre ce type d'activités dans le cadre de l'action générale de la Mission USAID.

V. Plan Financier Explicatif

Les tableaux financiers ci-dessous présentent les contributions prévues des Parties et constituent un plan financier indicatif pour le projet. Des modifications peuvent être apportées à ce plan par accord écrit des représentants des partie concernées (cf. Section 8.2.) sans amendement officiel du présent Accord sous réserve que ces modifications n'entrainent pas (1) un dépassement de la contribution de la donation de l'A.I.D. par rapport au montant spécifié à la Section 3.1 ou (2) une contribution du Bénéficiaire inférieure au montant spécifié à la Section 3.2

PROJECT 608-0191
SUMMARY OF A.I.D. CONTRIBUTION
($000)

CATEGORY	OBLIGATIONS PRIOR TO THIS AGREEMENT	FUNDS OBLIGATED BY THIS AGREEMENT	FUNDS OBLIGARED TO DATE	BALANCE OF PROJECT TO BE OBLIGATED SUBJECT TO AVAILA-BILITY OF FUNDS	LIFE OF PROJECT FUNDING
Technical Assistance Long and Short Term	-	720	720	5,601	6,321
Training Long and Short Term	-	85	85	991	1,076
Direct Costs [1]	75[2]	140	215	658	873
Evaluation	-	50	50	280	330
TOTAL	-	995	1,070	7,530	8,600

1 Includes micro-computers with software and related services.

2 Limited Scope Grant Agreement, signed July 22, 1985

PROJET 608-0191
SOMMAIRE DE LA CONTRIBUTION A.I.D.
(En Milliers de Dollars)

RUBRIQUE	ENGAGEMENTS ANTERIEURS AU PRESENT ACCORD	FONDS ENGAGES AU TITRE DU PRESENT ACCORD	FONDS ENGAGES A CE JOUR	RELIQUAT A ENGAGER AU TITRE DU PROJET SOUS RESERVE DE LA DISPONIBILITE DES FONDS	FINANCEMENT TOTAL PENDANT LA DUREE DU PROJET
Assistance Technique Longue et Court Terme	-	720	720	5,601	6,321
Formation Longue et Court Terme	-	85	85	991	1,076
Coûts Directs[1]	75[2]	140	215	658	873
Evaluation	-	50	50	280	330
TOTAL	-	995	1,070	7,530	8,600

1 Y compris les mirco-ordinateurs avec logiciel et services nécessaires.

2 Accord de Don à portée limitée signé le 22 juillet 1985

A.I.D. CONTRIBUTION

ESTIMATED SCHEDULE OF OBLIGATIONS
(in $000)

CATEGORY	FY '85	FY '86	FY '87	FY '88	FY '89	FY '90	TOTAL
Technical Assistance Long and Short Term	720	700	1,150	2,140	1,611	-	6,321
Training Long and Short Term	85	100	250	330	311	-	1,076
Direct Costs	215	150	170	60	278	-	873
Evaluation	50	50	60	70	100	-	330
TOTAL	1,070	1,000	1,630	2,600	2,300	-	8,600

CONTRIBUTION DE L.A.I.D.

CALENDRIER ESTIMATIF DES ENGAGEMENTS
(En Milliers de Dollars)

RUBRIQUE	1985	1986	1987	1988	1989	1990	TOTAL
Assistance Technique Longue et Court Terme	720	700	1,150	2,140	1,611	-	6,321
Formation Longue et Court Terme	85	100	250	330	311	-	1,076
Coûts Directs	215	150	170	60	278	-	873
Evaluation	50	50	60	70	100	-	330
TOTAL	1,070	1,000	1,630	2,600	2,300	-	8,600

ANNEX I, ARTICLE V

Project 608-0191
Distribution of USAID Expenditures, Illustrative Budget
(in $1,000, current prices)

Expenditure Category	FY 85	FY 86	FY 87	FY 88	FY 89	FY90	Total	Total w/ 10% Contingency
Technical Assistance	0	871	1,327	1,485	1,379	684	5,746	6,321
Training	0	104	181	334	215	145	979	1,076
Direct Costs	58	166	295	208	38	29	794	873
Evaluation	0	50	75	75	50	50	300	330
Total USAID	58	1,191	1,878	2,102	1,682	908	7,819	8,600

ANNEX I, ARTICLE V

Project 608-0191
Distribution of GOM Expenditures, Illustrative Budget
(in $1,000, current prices)

Expenditure Category	1985	1986	1987	1988	1989	1990	TOTAL
Salaries	19	245	365	394	394	210	1,627
Training	0	36	63	116	75	50	340
Direct Costs	0	229	347	244	79	34	933
TOTAL GOM	19	510	775	754	548	294	2,900

15 (c)

ANNEXE I, ARTICLE V

Projet 608-0191
Réparation des Dépenses de l'USAID, Budget Explicatif
(en milliers de dollars, prix actuels)

Catégorie de Dépenses	FY 85	FY 86	FY 87	FY 88	FY 89	FY90	Total	Total, avec 10% pour imprévus
Assistance Technique	0	871	1,327	1,485	1,379	684	5,746	6,321
Formation	0	104	181	334	215	145	979	1,076
Coûts Directs	58	166	295	208	38	29	794	873
Evaluation	0	50	75	75	50	50	300	330
Total USAID	58	1,191	1,878	2,102	1,682	908	7,819	8,600

ANNEXE I, ARTICLE V

Projet 608-0191
Répartition des Dépenses du Gouvernement Marocain, Budget Explicatif
(en milliers de dollars, prix actuels)

Catégorie de Dépenses	1985	1986	1987	1988	1989	1990	TOTAL
Salaires	19	245	365	394	394	210	1,627
Formation	0	36	63	116	75	50	340
Coûts Directs	0	229	347	244	79	34	933
TOTAL GOM	19	510	775	754	548	294	2,900